

3. La Direction générale des rentes sur l'État répond aux demandes de renseignements et autres demandes conformément à la législation en vigueur et de la façon la plus efficace possible.

4. a) Le taux d'intérêt a été modifié pour la dernière fois par la loi sur l'augmentation du rendement des rentes sur l'État, qui a eu la sanction royale le 20 décembre 1975, avec effet rétroactif au 1^{er} avril 1975.

b) Le taux d'intérêt a été révisé deux fois depuis 1975. Dans les deux cas, le gouvernement a décidé de n'accorder aucune augmentation du rendement des rentes. Les raisons de cette décision avaient été exposées à la Chambre (hansard du 18 juin 1980, p. 2230, et 25 juin 1981, p. 10972 et 10973).

5. Comme nous l'avons précisé dans notre réponse à la question n° 2, seules certaines rentes souscrites par contrat collectif sont transférables.

a) Oui.

b) Oui.

c) Non.

d) Non.

(i) et (ii) Toutes ces questions sont régies par l'article 17 du Règlement concernant les rentes sur l'État.

6. Si le bénéficiaire d'un contrat de rente sur l'État ou d'un contrat collectif de rente pouvait transférer les fonds versés en vertu de ce contrat à un autre assureur, le montant de la rente à laquelle il aurait alors droit dépendrait du taux payé par cet autre assureur, des calculs actuariels dont il se sera servi, du nombre d'années jusqu'à la date d'échéance du contrat au moment du transfert. Selon le genre de contrat, il est possible, dans les conditions actuelles du marché monétaire, que le montant de la rente versée soit plus élevé.

Ces transferts, s'ils étaient permis, seraient imputés au Compte des rentes sur l'État, dans les limites du Fonds du revenu consolidé, et pour le moment, le coût supplémentaire qu'ils entraîneraient devrait être supporté par les contribuables canadiens.

LES ENTREPRISES CONJOINTES DE L'ACDI

Question n° 3318—M. Fretz:

1. Combien d'entreprises conjointes du projet de coopération industrielle de l'Agence canadienne de développement international ont été lancées avec a) des sociétés canadiennes et lesquelles, b) des sociétés d'État et lesquelles, c) des pays et lesquels, par continent?

2. Depuis le lancement du projet, combien d'études de conjoncture commerciale et socio-économique ont été effectuées et, dans chaque cas, a) par quelle société d'experts-conseils, b) dans quel pays?

L'hon. Mark MacGuigan (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):

1. a) Vingt-huit.

Reliable Toy Limited

DU-AL Blocks Limited

McMillan Bloedel Limited

B.C. Packers Limited

Canada Wire and Cable/Les Câbles Canada

Questions au Feuilleton

Microsystems International Limited
 Inserven Canada Inc.
 Récupération Val-Argent (RVA) Ltée
 Connaught Laboratories Limited
 Seajay Management Enterprises Limited
 Crestwood Kitchens
 Petro-Sun Inc. (Thermo-Solar Division)
 Donson Engineering Limited
 Carrhart Overseas Limited
 Sabre Saw Chain Limited
 King Grain Limited
 Okanagan Helicopters Limited
 Electrohome Limitée
 Agrodev Canada Inc.
 Seadev International Limited
 Don Bere Limited
 Canidad (International) Limited
 Seacan Development Limited
 Experts-conseils Shawinigan Inc.
 Systemhouse Limited
 Citra-Mix Limited
 Dykins Industries Limited
 Hargrave Security Service Canada Limited

b) Aucune.

c) Vingt-deux.

Afrique	Amérique du Nord et Amérique centrale
Cameroun	Argentine
Côte d'Ivoire	Chili
Egypte	Guatemala
Kenya	Haïti
Maroc	Jamaïque
Nigeria	Panama
	Saint-Christophe
	Trinité-et-Tobago

Asie

Inde

Indonésie

Iran

Pakistan

Philippines

Malaisie

Singapour

Thaïlande

2. Quatorze.

a) Société

D^r Michel Seruya

ICSG/MCS*

Sores Inc.

b) Pays

Bolivie/Equateur

Indonésie

Egypte